

GUIDE PRATIQUE

ÉDITION 2026

LES AIDES TECHNIQUES ET EN INGENIERIE POUR LA REALISATION DE VOS PROJETS



Recherche
subventions



Conseil



Etudes



Juridique



Sommaire

LE PETR CAUSSES ET CEVENNES	3
L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DU GARD (ATD)	4
LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE)	4
L'AGENCE ÉNERGIES	5
TERRITOIRE 30 – SPL30	6
FONDS VERT	7
BANQUE DES TERRITOIRES – COLLECTIV'FINANCES	8
BANQUE DES TERRITOIRES – RURAL CONSULT	9
OFFRE SUR MESURE DE L'ANCT	10
LA MISSION FOND CHALEUR RENOUVELABLE DE L'ADEME – TERRITOIRE D'ÉNERGIE GARDOISE - CCI GARD.....	11
L'ACCOMPAGNEMENT DU SMEG 30 / TERRITOIRE D'ÉNERGIE GARDOISE	12
GUICHET UNIQUE	13
ANNUAIRE DE PROFESSIONNELS (ETUDES / MAITRISE D'ŒUVRE / TRAVAUX)	13
AIDES-TERRITOIRES.....	13
ANNEXE : « SYNTHÈSE DDTM MARCHES A BONS DE COMMANDES ANCT».....	14



Le PETR Causses et Cévennes

Accompagnement des collectivités dans la recherche de financements et/ou dans la mise en lien avec les relais techniques pouvant appuyer les projets

Périmètre

Cet accompagnement est proposé aux collectivités situées sur le périmètre du PETR et sur celui de la Communauté de Communes du Piémont Cévenol.

Comment ?

La collectivité contacte l'agent de développement local aux coordonnées ci-dessous. Une rencontre (rendez-vous physique, visio, téléphone) a lieu pour échanger sur votre projet et cibler vos besoins en accompagnement. À la suite de ce rendez-vous, l'agent vous envoie un **plan de financement** avec les différentes subventions auxquelles vous pouvez prétendre.

Et après ?

Vous déposez un dossier de demande de subvention. Votre projet est inscrit dans notre Programmation Opérationnelle (PO) annuelle CRTE-CTO (État-Région). Ce qui va permettre **un suivi et un accompagnement** de celui-ci avec les différents partenaires financiers (Europe, État, Région, CD30, CCI, Ademe etc).

Pour y parvenir, le PETR Causses et Cévennes assure des **missions de coordination des politiques contractuelles** avec l'État et la Région. On peut retrouver les dispositifs suivants :

- État : Contrat de Réussite de la Transition Écologique (CRTE) 2021 - 2026
 - o Partenaires : Conseil Départemental du Gard (CD30), l'Ademe
 - o 3 axes : cohésion sociale / Relance économique / Transition écologique.
- Région : Contrat Territorial Occitanie (CTO) 2022 - 2028
 - o Partenaires : Conseil Départemental du Gard (CD30)
 - o 3 axes : cohésion sociale et rééquilibrage territorial / Promotion d'un nouveau modèle de développement / Adaptation et résilience du territoire au changement climatique
- Europe :
 - o Pilotage de l'Approche Territoriale Intégrée (ATI) pour permettre aux projets d'accéder aux mesures de la priorité 5 du programme FEDER 2021-2027 : « Promouvoir le rééquilibrage territorial en réduisant les disparités et en valorisant les ressources ».

? Contacts :

- Juliette ANAV – Agent de développement local
j.anav@petr-causses-cevennes.fr / 07 88 74 14 09

> Ressources documentaires utiles :

🔗 Site : en cliquant ICI ou copiant le lien suivant : <https://petr-causses-cevennes.fr/accompagner-vos-projets/>

L'Agence technique départementale du Gard (ATD)

L'Agence technique départementale apporte son expertise et un accompagnement personnalisé aux communes et intercommunalités pour leurs problématiques d'ingénierie ou leurs besoins d'assistance dans leurs projets. Elle peut vous accompagner dans plusieurs secteurs : **conseil sur les bâtiments, conseil d'urbanisme, financier et juridique.**

? Contacts ATD

- Accueil
agence.technique@atdgard.fr / 04 66 02 85 50

> Ressources documentaires utiles :

🔗 Site : en cliquant [ICI](#) ou copiant le lien suivant : <https://www.agence-technique-gard.fr/prestations/>

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

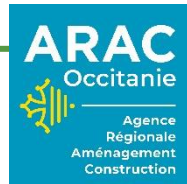
Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement a pour mission de **conseiller les collectivités en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage**. Il vous apporte une aide à la réflexion et à la décision. Le CAUE prépare, en amont et en concertation avec vous et vos partenaires, les conditions nécessaires à l'émergence de projets de qualité.

? Contacts CAUE :

- Accueil
accueil@caue30.fr / 04 66 36 10 60

> Ressources documentaires utiles :

🔗 Site : en cliquant [ICI](#) ou copiant le lien suivant : <https://www.les-caue-occitanie.fr/amenager-sa-commune>



L'Agence ÉNERGIES

Les Agences régionales développent, pour les communes et intercommunalités d'Occitanie, des solutions d'accompagnement, d'expertise et de portage sur mesure complémentaires aux aides régionales.

Née du rapprochement de l'AREC et de l'ARAC Occitanie, l'Agence ÉNERGIES accompagne les collectivités dans leurs projets d'énergie, de climat, de construction, d'aménagement et de développement territorial.

Dans un contexte de transitions multiples et face aux impacts du changement climatique, elle aide les territoires à préparer l'avenir avec des projets : adaptation climatique, sobriété énergétique, cohésion territoriale, revitalisation locale, rénovation et création d'équipements.

Offre de service

Étude de faisabilité et diagnostic, aménagement et requalification d'espaces publics, de friches etc. construction ou rénovation énergétique de bâtiments ou équipements publics, logement communal, commerce de proximité, installation d'ombrières photovoltaïques. Etc.

? Contacts :

Luc BELOT, Directeur général
Stéphane PÉRÉ, Directeur général énergie et concessions
Aurélien JOUBERT, Directeur général opérations publiques.

- 04 99 524 524
- contact@arac-occitanie.fr
- solutions@arec-occitanie.fr

> Ressources documentaires utiles :

- 🔗 Site : en cliquant [ICI](#) ou copiant le lien suivant : <https://www.arac-occitanie.fr>
- 🔗 Site : en cliquant [ICI](#) ou copiant le lien suivant : <https://www.arec-occitanie.fr/>



Territoire 30 – SPL30

Territoire 30 regroupe 3 entités **et accompagne ses collectivités actionnaires dans leurs projets du début à la fin ou à la carte**. Il propose des solutions « clés en main » pour les projets des collectivités.

SPL 30 : société anonyme de droit privé au capital 100% public. Elle n'intervient que pour le compte de ses collectivités actionnaires dans leurs domaines de compétence. A ce titre, elle les accompagne dans la mise en œuvre de leurs projets d'aménagement, de construction et de valorisation du patrimoine.

SEGARD : société anonyme de droits privé au capital majoritairement public. Centre de ressources en ingénierie territoriale, assistant à maîtrise d'ouvrage, aménageur, constructeur et promoteur.

GIE : regroupe la direction de la Segard et de SPL 30, ainsi que les services administratifs, financiers et juridiques.

? Contacts :

- contact@territoire30.com / 04 66 38 23 40

> Ressources documentaires utiles :

🔗 Site : en cliquant [ICI](#) ou copiant le lien suivant : <https://territoire30.com/>

Fonds vert

Si le Fonds vert compte de nombreux dispositifs pour vous permettre de financer vos projets d'investissement, des opérateurs partenaires de l'État vous proposent, en complémentarité, des appuis en ingénierie pour vous accompagner dans leur mise en œuvre.

Le Fonds vert permettra ainsi de soutenir l'ingénierie de 2 façons :

- via les mesures thématiques qui le composent en finançant un appui à l'ingénierie de projets (études préalables, diagnostics, etc.) ;
- via une mesure dédiée à l'ingénierie d'animation et de planification, déconcentrée aux préfets de département.

Ce financement est complété d'un apport de 207 millions d'euros sur 5 ans par la Banque des territoires, notamment pour les mesures de sobriété foncière et d'adaptation au changement climatique.

> Ressources documentaires utiles :

-  **Site** : Fonds vert ingénierie en cliquant [ICI](#) ou copiant le lien suivant : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/programmes/fonds-vert/?tab=aides-en-ingenierie>
- **Détail de l'accompagnement** en cliquant [ICI](#) ou en copiant le lien suivant : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/FV_Cahier_Ingenierie.pdf



Banque des territoires – collectiv'Finances

La solution intégrée de modélisation et de prospective financière pour votre collectivité

Concrètement, qu'est-ce que c'est ?

La Banque des territoires met gratuitement à disposition de toutes les collectivités locales trois outils d'analyse financière afin de réaliser leur **prospective financière de budget**, leur **modélisation financière de projet d'investissement** et leur **plan pluriannuel d'investissement**.

Les outils mis à disposition :

- **Prospective financière de budget.** Réaliser une prospective financière sur la section de fonctionnement hors nouveaux investissements
- **Modélisation financière de projets.** Définir les coûts financiers d'un projet d'investissement et son plan de financement
- **Plan Pluriannuel d'Investissement.** Consolider de manière pluriannuelle les impacts des projets des collectivités sur la section de fonctionnement et la section d'investissement (cela correspond à la consolidation des briques « Prospective financière de budget » et « Modélisation financière de projets »).

> Ressources documentaires utiles :

🔗 **Site :** en cliquant [ICI](#) ou copiant le lien suivant : <https://collectifinances-bdt.fr/home#ruralconsult>

Un guide pratique pour vous accompagner dans l'utilisation de l'outil est disponible.

Vous pouvez également bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans la prise en main et l'utilisation des outils, les communes de moins de 5 000 habitants et les EPCI de moins de 50 000 habitants peuvent contacter [Rural Consult](#).



Banque des territoires – Rural Consult

Rural Consult est un service de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires accompagne les collectivités dans leurs prises de décision et projets. Elle offre un **soutien juridique, financier et organisationnel** pour répondre à vos questions au quotidien et optimiser la gestion de votre budget.

Avec des experts disponibles par téléphone ou en ligne, elle fournit **des réponses rapides et des outils numériques pour faciliter vos démarches.**

Objectifs : Répondre aux préoccupations des petites communes et intercommunalités en matière juridique et financière

Pour répondre à différents enjeux :

- **Éclairer vos prises de décision** sur le plan juridique et financier
- Vous repérer dans **un environnement législatif et réglementaire complexe**
- **Mieux comprendre les changements organisationnels impactant votre collectivité** (sobriété foncière, gestion de la ressource en eau, compétence mobilité, ...)
- **Optimiser la gestion du budget** de votre collectivité

Pour qui ?

- Une commune de moins de 5 000 habitants, en métropole ou outre-mer
- Une intercommunalité de moins de 50 000 habitants
- Une commune labellisée “Petite ville de demain” ou “Village d’avenir” : pour obtenir votre code d’accès direct au service, contactez-nous.

? **Contacts :**

- 0970 808 809, du lundi au vendredi de 9h à 19h

> **Ressources documentaires utiles :**

🔗 Site : en cliquant [ICI](#) ou copiant le lien suivant : <https://www.banquedesterritoires.fr/produits-services/ingenierie-territoriale/rural-consult>

→ **Une base de 1000 questions réponses accessibles en ligne**

Offre sur mesure de l'ANCT

Pour aider les collectivités à concrétiser leurs projets, l'agence a en particulier conçu **une offre d'ingénierie sur mesure**, basée sur un marché à bon de commande (MABC). Cette offre intervient selon les principes suivants :

- en subsidiarité et en complémentarité de l'offre locale existante ;
- en fonction de la complexité du projet à accompagner ;
- en fonction de la fragilité du territoire.

L'offre permet des interventions :

- en ingénierie amont (définition du projet, étude d'opportunité, étude de pré-faisabilité...) ;
- dans le cadre d'une large palette thématique (diagnostic territorial et définition d'enjeux, association des habitants, accompagnement au pilotage, cadrage et montage de projets, appui au potentiel touristique des territoires, préfiguration de projets de tiers-lieux, développement économique et commercial, développement de l'offre culturelle et de loisirs, accès au numérique, transition écologique et énergétique, mobilités, etc.) ;
- adaptables pour répondre aux besoins des collectivités ;
- avec une prise en charge financière variable selon la fragilité de la collectivité (de 33 % à 100%) ;
- dans le cadre d'une instruction réalisée par la délégation locale de l'ANCT.

Ainsi, à titre d'exemple, la prise en charge financière par l'ANCT est totale pour les communes < 3 500 habitants et les EPCI < 15 000 habitants. Le reste à charge pour ses collectivités est ainsi égal à 0.

? Contacts :

- le guichet de l'ingénierie dans le Gard : ingenierie@gard.gouv.fr
- votre sous-préfet d'arrondissement
- le service aménagement territorial de la DDTM dont vous dépendez ;

> Ressources documentaires utiles :

 Annexe : « Synthèse DDTM Marchés à Bons de Commandes ANCT »

La mission Fond Chaleur Renouvelable de l'ADEME – Territoire d'énergie Gardoise - CCI Gard

Afin de donner une nouvelle impulsion à la dynamique gardoise et relever le défi de la transition énergétique avec les territoires, l'ADEME a confié au Territoire Energie Gard en 2024, le **Contrat chaleur renouvelable territorial (CCRT)** en partenariat avec la CCI.

Il a pour objectif de **soutenir le déploiement des installations de production de chaleur renouvelable**.

Il encourage le remplacement d'installations utilisant des énergies fossiles par la mise en place d'équipements de production de chaleur et de froid renouvelable, possiblement couplés à des réseaux de chaleur et de froid. La chaleur renouvelable utilise différentes sources d'énergie : la biomasse, la géothermie, le solaire, le biogaz et les énergies de récupération.

Aides à l'accompagnement

- Faisabilité chaufferie biomasse, géothermie de surface, solaire thermique, récupération de chaleur fatale ;
- Etude de réseau de chaleur et de froid (faisabilité, AMO) ;
- Réalisation d'un forage d'essai (géothermie)
- Réalisation d'un test de réponse thermique TRT (géothermie sur champs de sondes)

Aides à l'investissement

- Réseaux de distribution de chaleur et de froid
- Solaire thermique (hors AAP ADEME Grandes installations de solaire thermique) :
 - Production d'eau chaude solaire thermique
 - Installation de pompes à chaleur solaire pour la production d'eau chaude
- Géothermie de surface (< 2 000 MWh ENR)
- Biomasse énergie (< 12 GWh ENR)
- Récupération de chaleur fatale

? Contacts :

- Eloise DUTHEL – Chargée de Mission Chaleur Renouvelable
eloise.duthel@territoireenergiegard.fr
06 32 19 80 97

 **Ressources documentaires utiles :**  Site : en cliquant [ICI](#) ou copiant le lien suivant :
<https://www.territoireenergiegard.fr/developpement-durable.html>

L'accompagnement du SMEG 30 / Territoire d'énergie Gardoise

Le rôle du Territoire d'Énergie Gard - SMEG est d'apporter une expertise pour les réseaux d'énergie électrique et de télécommunications, de mutualiser les moyens afin de garantir une solidarité territoriale, d'apporter un soutien financier à ses adhérents et de conseiller et accompagner les communes et cela, au travers des diverses compétences qu'il exerce.

Le syndicat accompagne et finance :

- Une partie des études/audits énergétiques ;
- L'accompagnement gratuit d'un économe de flux,
 - Réaliser un premier état des lieux et diagnostic de vos bâtiments communaux et vous apporter des préconisations ; être orienté vers le bon acteur intervenant dans le parcours.
- Valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE)
- L'installation de production de chaleur renouvelable
- Accompagne l'émergence de projets photovoltaïques

? Contacts :

- Jeremy PEREDES – Technicien économe de flux
jeremy.peredes@territoireenergiegard.fr
06 77 89 72 18
- Félix FROMENTAL – Photovoltaïque et énergie renouvelable
felix.fromental@territoireenergiegard.fr
06 71 61 44 75
- François FARGIER – Maîtrise de l'énergie
Francois.fargier@territoireenergiegard.fr
06 77 89 73 37
- Eloise DUTHEL – Chargée de Mission Chaleur Renouvelable
eloise.duthel@territoireenergiegard.fr
06 32 19 80 97

> **Ressources documentaires utiles :**  Site : en cliquant [ICI](#) ou copiant le lien suivant : <https://www.territoireenergiegard.fr/nos-metiers.html>



**PRÉFET
DU GARD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Guichet unique

Dans le cas où votre besoin en ingénierie n'aurait pas trouvé une réponse auprès des partenaires locaux et nationaux (CAUE, ATD, Agence d'urbanisme, chambres consulaires, EPF Occitanie, Cerema, Anah, Banque des Territoires, Ademe, bureaux d'études privés...), il est possible, en dernier recours, de le formuler via un point d'entrée unique, **appelé le guichet local de l'ingénierie dans le Gard**.

Il est fortement conseillé de préciser au maximum votre besoin en ingénierie : la nature du besoin en ingénierie, la localisation du projet à accompagner, sa ou ses thématiques (habitat, services publics, tourisme, mobilités, développement économique, culture, patrimoine...), sa maturité et les partenaires éventuels.

Le guichet unique de l'ingénierie dans le Gard est administré par la DDTM dont le directeur est le délégué territorial adjoint de l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

? Contacts :

- ingenierie@gard.gouv.fr

Annuaire de professionnels (études / maîtrise d'œuvre / travaux)

Entreprises qualifiées RGE

<https://france-renov.gouv.fr/annuaire-rge>

<https://data.ademe.fr/applications/carte-des-entreprises-rge>

Aides-territoires

Elle a été lancée en janvier 2018 afin **de faciliter la recherche d'aides des collectivités** territoriales et de leurs partenaires locaux en rendant visibles et accessibles tous les **dispositifs financiers et d'ingénierie** auxquels ils peuvent prétendre.

La plateforme a vocation à rassembler :

- Les aides à destination des collectivités territoriales et de leurs partenaires locaux (associations, établissements publics, entreprises...)
- Les aides financières : subventions, prêts, avances récupérables et certificats d'économie d'énergie.
- Les aides en ingénierie : technique, financière, juridique et administrative
- Les aides portées par des acteurs publics et privés
- Les aides gratuites (dont les aides sous adhésion) et payantes (des acteurs publics uniquement).

Annexe : « Synthèse DDTM Marchés à Bons de Commandes ANCT »

L'offre du marché d'ingénierie sur mesure à bons de commande décrite dans les pages suivantes a été renouvelée pour la période 2025-2028 avec comme principales nouveautés :

- une fonction de concertation intégrée dans chaque lot pour favoriser les approches de co-construction ;
- un Lot sur la transition écologique afin de traiter de sujets complexes nécessitant des expertises précises (hydrologue, écologue...) ;
- des compétences approfondies (programmiste, architectes, ingénieurs) pour accompagner la requalification de bâtiments ;
- des appuis intégrant une phase de pré-AMO pour favoriser le passage à l'opérationnel.

Fiche de présentation synthétique des lots du marché d'ingénierie sur mesure à bons de commande de l'Agence nationale de la Cohésion des territoires
[document non contractuel]

Rédacteur : Marc RAMY, chargé de mission Cohésion territoriale, référent local ANCT à la DDTM du Gard.

Pour aider les communes et EPCI à concrétiser leurs projets, l'ANCT a conçu une offre d'ingénierie sur mesure permettant de mobiliser de l'expertise par le biais d'un marché à bons de commande (MABC) articulé en lots thématiques.

Cette offre intervient selon les principes suivants :

- en subsidiarité et en complémentarité de l'offre locale existante : dans le cas où les ressources en ingénierie présentes localement se sont avérées insuffisantes ou indisponibles ;
- en fonction de la complexité du projet à accompagner : la méthodologie d'intervention peut être adaptée ;
- en fonction de la fragilité du territoire : le niveau de prise en charge financière varie selon cette fragilité.

Elle permet des interventions :

- en ingénierie amont (définition du projet, étude d'opportunité, étude de pré-faisabilité...) dans le cadre d'une large palette thématique, mais qui ne portent pas sur des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) ;
- adaptables pour répondre aux besoins des collectivités ;
- par des bureaux d'études sélectionnés dont la nature, la durée et le prix des prestations ont été préalablement fixés ;
- dont la prise en charge financière est variable selon la fragilité de la collectivité (de 33 % à 100%) ;
- dans le cadre d'une instruction réalisée par la délégation locale de l'ANCT assurée par la DDTM ;

Ainsi, à titre d'exemple, la prise en charge financière par l'ANCT est totale pour les communes dont la population est < 3 500 habitants et les EPCI dont la population est < 15 000 habitants. Le reste à charge pour ces collectivités est ainsi égal à 0.

Pour en bénéficier, les points d'entrée sont :

- votre sous-préfet d'arrondissement ;
- votre interlocuteur du service aménagement territorial de la DDTM ;
- le guichet unique de l'ingénierie dans le Gard : ingenierie@gard.gouv.fr

Dans ce cadre, les lots pouvant être sollicités, de manière individuelle ou groupée, sont :

Lot 19G - Diagnostics territoriaux et définition des enjeux et orientations stratégiques

→ **Objectifs visés et/ou résultats attendus en prestation de base :** dresser une analyse intégrée et multi-thématique des forces et faiblesses du territoire et de son organisation spatiale (analyse des études et données relatives au territoire, repérage de terrain, entretiens avec les acteurs locaux) et identifier les enjeux tenant compte des préoccupations croisées des acteurs afin d'arrêter des objectifs partagés.

→ **Nombre de prestations différenciées dans le lot :** 4 + 1 module complémentaire.

→ **Durée estimée :** de 5 à 12 jours par prestation et 5 jours pour le module complémentaire.

→ **Exemple de prestation (UO.1.3) :** Analyse des forces et faiblesses du territoire et de son organisation spatiale (mission complexe) – 12 jours.

Lot 20G – Concertation, association des habitants au projet

→ **Objectifs visés et/ou résultats attendus en prestation de base :** définir les modalités d'association des publics au projet, apporter un appui au pilotage de la concertation (mise en place des instances, mobilisation des parties prenantes, animation des réunions et ateliers, restitution des résultats) et favoriser une large et active participation des habitants et usagers du territoire.

→ **Nombre de prestations différenciées dans le lot :** 7.

→ **Durée estimée :** 5 jours pour chacune des prestations.

→ **Exemple de prestation (UO.2.4) :** Association des habitants et/ou des entreprises et des acteurs économiques à la préparation et au suivi ultérieur du projet – 5 jours.]

Lot 21G - Accompagnement au pilotage et à la mise en œuvre des projets de territoire

- **Objectifs visés et/ou résultats attendus en prestation de base** : aider la collectivité à s'approprier les démarches, méthodes et outils du management de projet et contribuer à donner des clés de lecture du cahier des charges à la gestion budgétaire en passant par la planification, le suivi et le contrôle, le management transversal ou la communication.
- **Nombre de prestations différenciées dans le lot** : 4 + 3 modules complémentaires dont la mise à disposition d'un chargé de projet.
- **Durée estimée** : de 6 à 12 jours pour les prestations et de 5 à 20 jours pour les modules complémentaires.
- **Exemple de prestation (UO.3.3)** : Appui au pilotage de projet (mission complexe) – 12 jours.

Lot 28 – Accompagnement au cadrage et au montage de projet/opération

- **Objectifs visés et/ou résultats attendus en prestation de base** : accompagnement à la mise en œuvre de projets/opérations à partir de travaux conduits au préalable (repérage des acteurs, dispositifs et financements, appui sur les plans juridiques, foncier et financier), recherche d'expériences menées sur des problématiques et des territoires similaires, évaluation des résultats du projet/de l'opération et construction d'un modèle économique viable (estimation de la charge foncière, approche du prix de revient, prise en compte des marchés foncier et immobilier locaux, hypothèse de mobilisation des aides publiques et partenaires privés, scénarios de portage).
- **Nombre de prestations différenciées dans le lot** : 5 + 6 modules complémentaires selon la complexité du projet dont la mise à disposition d'un chargé de projet.
- **Durée estimée** : de 5 à 12 jours pour les prestations et de 9 à 15 jours pour les modules complémentaires.
- **Exemples de prestation (UO.4.2)** : Accompagnement au cadrage et au montage de projets/opérations (mission intermédiaire) – 9 jours.

Lot 29 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré

- **Objectifs visés et/ou résultats attendus en prestation de base** : dresser un état des lieux du tissu économique, commercial et artisanal, formuler des préconisations de programmation, d'organisation spatiale et d'optimisation de l'offre en tenant compte des équilibres existants.
- **Nombre de prestations différenciées dans le lot** : 9.
- **Durée estimée** : de 5 à 12 jours par prestation.
- **Exemple de prestation (UO.5.8)** : Prospection commerciale – 12 jours.

Lot 30 - Développer l'offre culturelle et de loisirs et le tourisme

- **Objectifs visés et/ou résultats attendus en prestation de base** : réaliser un état des lieux des éléments patrimoniaux, culturels, de loisirs, de l'offre à destination des touristes et de la demande, identifier le potentiel d'implantation, de transfert ou de transformation d'équipements et formaliser des préconisations dans un plan d'actions comportant des propositions en matière de communication et de valorisation des ressources du territoire.
- **Nombre de prestations différenciées dans le lot** : 4.
- **Durée estimée** : de 5 à 8 jours par prestation.
- **Exemples de prestation (UO.6.1)** : diagnostic de l'offre patrimoniale, culturelle, touristique et de loisirs (dont capacité d'hébergement) – 5 jours.

Lot 31 - Développer l'accès aux équipements et aux services publics et à la santé

- **Objectifs visés et/ou résultats attendus en prestation de base** : dresser un état des lieux des équipements et services publics y compris en termes de fréquentation ou d'utilisation, réaliser un diagnostic de l'offre de prévention et de l'offre de soins de premier et second recours, estimer le potentiel d'implantation d'activités médicales complémentaires et préciser leurs conditions d'installation et faire des préconisations d'amélioration de l'offre.
- **Nombre de prestations différenciées dans le lot** : 5.
- **Durée estimée** : de 10 à 12 par prestation.
- **Exemples de prestation (UO.7.5)** : étude d'opportunité et de faisabilité d'une maison ou d'un centre de santé pluri-professionnels – 10 jours.

Lot 32 - Développer l'accès au numérique

- **Objectifs visés et/ou résultats attendus en prestation de base** : analyser la couverture numérique du territoire (infrastructures existantes, niveau d'équipement des foyers, usages, illettrisme et disparités d'accès au numérique et aux TIC...) et réaliser des préconisations d'amélioration et de valorisation de l'offre numérique.
- **Nombre de prestations différenciées dans le lot** : 5.
- **Durée estimée** : de 5 à 10 jours par prestation.
- **Exemple de prestation (UO.8.5)** : étude d'opportunité, de faisabilité ou de consolidation de tiers lieux, d'espaces d'inclusion numérique ou autres – 5 jours.

Lot 33 - Transition écologique et biodiversité

- **Objectifs visés et/ou résultats attendus en prestation de base** : réaliser une analyse croisée entre les caractéristiques du territoire et les usages et activités humaines, identifier les impacts possibles du changement climatique et les risques potentiels d'altération, quantitative et qualitative, des ressources naturelles et de l'environnement, définir les potentiels économiques de valorisation, cerner les ressources sur lesquelles s'appuyer pour conduire un projet de transition écologique du territoire, formuler des préconisations en matière de préservation de la biodiversité, de développement et de gestion des espaces naturels, d'adaptation au changement climatique, de mutation des modes de production et de consommation, de gestion des déchets, de gestion de l'eau et de valorisation des ressources naturelles.
- **Nombre de prestations différenciées dans le lot** : 4 + 1 module complémentaire.
- **Durée estimée** : 5 jours par prestation, 5 jours pour le module complémentaire.
- **Exemple de prestation (UO.9.4)** : préconisations en matière d'économie circulaire, de gestion des déchets et de valorisation de la ressource – 5 jours.

Lot 34 - Transition énergétique et gestion énergétique des bâtiments

- **Objectifs visés et/ou résultats attendus en prestation de base** : accompagner les collectivités dans l'identification de solutions d'optimisation de la consommation et de la gestion de l'énergie, dresser un bilan des besoins en énergie du territoire, réaliser une analyse du potentiel de développement des EnR ou innovantes, élaborer et comparer des scénarios de diversification de l'approvisionnement énergétique et identifier des pistes en termes de réduction de la consommation énergétique du territoire (sobriété des usages, isolation des bâtiments, valorisation des process et matériaux à faible impact carbone et GES, réduction des îlots de chaleur urbains). Une attention particulière sera accordée à la consommation des bâtiments publics dont la rénovation énergétique pourrait être envisagée.
- **Nombre de prestations différenciées dans le lot** : 3 + 5 modules complémentaires.
- **Durée estimée** : 5 jours pour les prestations et de 9 à 10 jours pour les modules complémentaires.
- **Exemple de prestation (UO.10.3) et de module complémentaire (UO.10.8)** : préconisations de solutions d'optimisation de la consommation et de la gestion de l'énergie (dont rénovation énergétique des bâtiments publics) – 5 jours – Appui d'un chargé de projet – 9 jours.

Lot 35 - Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

- **Objectifs visés et/ou résultats attendus en prestation de base** : dresser un état des lieux des flux, des pratiques et des représentations des usagers, identifier les besoins de territoires ou publics spécifiques, analyser les enjeux de mobilité et de stationnement et produire des scénarios d'évolution des plans de déplacement, de circulation et de stationnement.
- **Nombre de prestations différenciées dans le lot** : 3.
- **Durée estimée** : 5 jours par prestation.
- **Exemple de prestation (UO.11.2)** : analyse des enjeux de mobilité et de stationnement – 5 jours.

Lot 36 - Accompagner l'implantation des grands projets stratégiques (GPS) étrangers à fort potentiel de création d'emplois

- **Objectifs visés et/ou résultats attendus en prestation de base** : accompagner des projets d'investissement sur des sites clés en main localisés principalement dans les territoires d'industrie fragiles, assurer un appui sectoriel (analyse thématique du secteur d'activité et des principaux atouts de la France, benchmark avec les pays concurrents), mener des études techniques sur un secteur industriel particulier pour repenser le process industriel et améliorer la productivité du site, mener des études d'urbanisme et d'environnement, fournir un appui en ingénierie financière et un appui à la négociation auprès des parties prenantes potentielles.

→ **Nombre de prestations différenciées dans le lot** : 1 + 2 modules complémentaires.
 → **Durée estimée** : 12 jours pour la prestation, 9 jours par module complémentaire.
 → **Exemple de prestation (UO.12.1) et de module complémentaire (UO.12.2)** : rédaction des contenus de l'offre package France à destination des investisseurs privés – 12 jours ; appui en phase préparation de l'offre France – 9 jours.

Lot Tourisme - Appui au potentiel touristique des territoires : valorisation du patrimoine naturel et culturel et transformation des offres

→ **Objectifs visés et/ou résultats attendus en prestation de base** :
 Stade 1 : définition de l'opportunité du projet ;
 Stade 2 : construction du projet ;
 Stade 3 : faisabilité du projet et pré-programmation.
 → **Nombre de prestations différenciées dans le lot** : 4 pour le stade 1, 2 pour le stade 2 et 3 pour le stade 3.
 → **Durée estimée** : de 3 à 7 jours par prestation pour le stade 1 et de 5 à 9 jours pour les stades 2 et 3.
 → **Exemples de prestation** : analyse de la fréquentation, de la demande et du contexte concurrentiel (stade 1) – entre 3 et 7 jours selon la complexité ; définition du projet (stade 2) – entre 5 et 9 jours selon la complexité ; appui à la recherche de financements ou d'investisseurs, opérateurs ou exploitants (stade 3) – 5 à 9 jours selon la complexité.

Lot Expertises juridiques et foncières - Prestations d'études juridiques et foncières d'espaces commerciaux et artisanaux

→ **Objectifs visés et/ou résultats attendus en prestation de base** :
 Volet 1 (concerne prioritairement les centres commerciaux en QPV) : analyse de la structure d'une copropriété commerciale ;
 Volet 2 (spécifique aux interventions en centre-ville ou en quartier d'urbanisation ancienne) : analyse de la structure juridique des immeubles ;
 Volet 3 : études des marchés immobiliers et locatifs pour produire une estimation des valeurs vénale d'immeubles ou de logements ;
 Volet 4 : études des marchés immobiliers et locatifs pour produire une estimation des murs commerciaux ;
 Volet 5 : études des marchés immobiliers et locatifs pour recueillir un ensemble de références de loyers pratiqués pour des produits analogues et sur différents secteurs de la ville ou pour évaluer des fonds ;
 Volet 6 : tendre vers la sobriété foncière en lien avec la restructuration d'entrées de ville ou de ZAE.
 → **Nombre de prestations différenciées dans le lot** : 1 pour le volet 1, 3 pour le volet 2, 3 pour le volet 3, 4 pour le volet 4, 3 pour le volet 5 et 5 + 2 options pour le volet 6.
 → **Durée estimée** : non renseignée.
 → **Exemples de prestation** : audit économique de la copropriété (volet 2) ; estimation des logements (volet 3) ; état des lieux de chaque local commercial (volet 4) ; évaluation des fonds de commerces avec 3 hypothèses de transfert, d'éviction et de perte d'exploitation (volet 5) ; détermination de la valeur vénale des emprises (volet 6).

Lot Tiers-Lieux – Appui aux collectivités territoriales pour préfigurer et accompagner les projets de tiers-lieux

→ **Objectifs visés et/ou résultats attendus en prestation de base** :
 Définition de l'opportunité et de la faisabilité du projet : diagnostic de l'apport d'un tiers-lieu sur le territoire et étude de faisabilité du projet ;
 Co-construction du projet et programmation du lieu : mise en place d'une démarche de concertation et co-construction de la programmation du lieu, accompagnement à la mise en place de la gouvernance du lieu ;
 Sécurisation du modèle économique du lieu : bilan et préconisation autour du modèle économique, appui à la recherche de financements pérennes et appui à la construction et/ou à la pérennisation du partenariat entre la collectivité et le tiers-lieu.
 → **Nombre de prestations différenciées dans le lot** : 7.
 → **Durée estimée** : de 3 à 15 jours par prestation.
 → **Exemples de prestation** : diagnostic de l'apport d'un tiers-lieu pour le territoire – de 5 à 15 jours selon la complexité ; accompagnement à la mise en place de la gouvernance du lieu – de 5 à 10 jours selon la complexité ; appui à la recherche de financements pérennes du lieu – 3 jours.